Besoin d'aide d'étudiants en droit !!

Par **kernings**, le **30/03/2007** à **14:35**

Bonjour à tous,

Voila j'ai lancé récemment un forum d'entraide juridique gratuit. (www.experatoo.com). Je commence à avoir des questions des visiteurs et dans certain cas mes compétences juridiques sont limitées pour répondre.

Est ce que quelqu'un d'entre vous pourrez venir me donner un coup un de main pour aider les gens ? Il y'a des poste de Modérateur, Superviseur et même Co-administrateur à pourvoir. C'est un forum que j'ai développé moi même sur les bases de mon autre site www.moteurprog.com (3ieme portail de programmation francophone). j'espere qu'Experatoo aura le même succès.

Bien à vous
www.experatoo.com

Par **Angie**, le **30/03/2007** à **15:11**

c interessant je vais y faire un petit tour

Par **kernings**, le **30/03/2007** à **16:12**

Bonjour angie,

Tes remarques sont les bienvenues !! si tu souhaite en parler autour de toi ... Sinon je peux te proposer un poste de modérateur ? j'ai besoin d'aide pour le lancement.

Les modérateurs peuvent modifier, déplacer tous les messages de leurs catégories. De plus tu peux ajouter des sujets à la FAQ, créer des questions / réponses etc ...

Voila, si quelqu'un d'autre se propose ?

Par **Yann**, le **30/03/2007** à **18:44**

:evil:

Ah!!!!!!! Un concurrent et en plus il vient débaucher chez nous!!!!!! Image not found or type unknown

Manque pas d'air!

[img:1mqcqrik]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Rires/smiley_800.gif[/img:1mqcqrik][img:1mqcqrik]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Rires/smiley_800.gif[/img:1mqcqrik][img:1mqcqrik]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Rires/smiley_800.gif[/img:1mqcqrik][img:1mqcqrik]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Rires/smiley_800.gif[/img:1mqcqrik][img:1mqcqrik]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Rires/smiley_800.gif[/img:1mqcqrik][img:1mqcqrik]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Rires/smiley_800.gif[/img:1mqcqrik][img:1mqcqrik]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Rires/smiley_800.gif[/img:1mqcqrik][img:1mqcqrik]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Rires/smiley_800.gif[/img:1mqcqrik][img:1mqcqrik]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Rires/smiley_800.gif[/img:1mqcqrik][img:1mqcqrik]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Rires/smiley_800.gif[/img:1mqcqrik][img:1mqcqrik]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Rires/smiley_800.gif[/img:1mqcqrik]

En tout cas, bonne chance à toi! Je me souviens de la galère de nos débuts, ça n'a pas été facile d'amorcer la pompe alors qu'on était 4 alors j'imagine ce que ça peut donner en étant :wink:

seul. Image not found or type unknown

Par **kernings**, le **31/03/2007** à **11:45**

Bonjour,

Oula, je cherche à faire de la concurrence à personne, je cherche juste un peu d'aide (mais je :roll:

comprend bien que ça ressemble à de la concurrence ... Image not found or type unknown).

Depuis combien de temps juristudiant existe ? Quel sont vos stats ?

Merci à vous !!

Par **Yann**, le **31/03/2007** à **11:54**

:wink:

T'inquiète pas, je plaisantais! Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

On existe depuis un peu plus de trois ans maintenant et pour nos stats elles sont publiques, tu peux y accéder en cliquant sur le lien estat en bas de page. On a en gros entre 1500 et 2000 visiteurs par jours. Mais ça dépend pas mal des périodes. Octobre et novembre sont des gros mois, et juillet août sont plus petits.

Je suis allé voir ton forum, et si je peux me permettre quelques conseils voici mes observations:
Partie "Principe et fonctionnement"
[quote="experatoo":1h6ozpsn]Experatoo invente un nouveau concept[/quote:1h6ozpsn]
Bah pas vraiment, on est déjà là nous...
[quote="experatoo":1h6ozpsn]Experatoo, c'est la certitude d'avoir sa réponse rapidement.[/quote:1h6ozpsn]
Là à mon avis tu t'avances un peu, mais bon c'est de la pub donc ça se comprend. Le truc dont tu te rendras vite compte, c'est que la plupart du temps les gens viennent en consommateurs, posent leurs questions et repartent. Il nous a fallu pas mal de temps pour créer une vrai communauté. Les professionnels compétents pour répondre à des questions n'ont souvent pas le temps de faire ce genre de bénévolat. Et pour ce qui est des réponses d'étudiants, généralement c'est très bien d'un point de vue théorique et pour dire l'état du droit, mais elles manquent cruellement de pratique pour des non juristes.

Biensur ces remarques sont générales.

Par **kernings**, le **31/03/2007** à **20:49**

Bonjour Yann,

Concernant la problématique des forums, je suis bien au courant, mon autre site Moteurprog.com fait entre 4000 et 5000 visiteurs par jours notamment grace à un très gros forum.

En tout cas bonne continuation pour votre site. D'ailleurs vous pourriez optimisé vos pages, je suis sur que ça vous ferez gagner plus de visite.

Par **jeeecy**, le **31/03/2007** à **22:16**

[quote="kernings":2gkkpljm]D'ailleurs vous pourriez optimisé vos pages, je suis sur que ça vous ferez gagner plus de visite.[/quote:2gkkpljm]
;)

peux-tu en dire plus, cela m'interesse Image not found or type unknown

merci
Jeeecy

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Gab2**, le **01/04/2007** à **00:17**

Juste une question à propos de ton forum, et plus précisément la partie consacrée au droit pénal.
Dans cette partie, tu as posté tous un tas de messages sur des problèmes qui te seraient arrivées.Or, il est impossible que toutes ces procédures judiciaires te concernent en personne.
alors, ma question est simple, pourquoi est-ce que les messages en question ont été postés avec ton compte et ton pseudo?
S'agit-il d'une méthode pour donner de la consistance à ton forum ou est-ce autre chose?

Lien vers les messages en question: [url:1rxdkt35]http://www.experatoo.com/droit-penal/question-droit-65-1.htm[/url:1rxdkt35]
[url:1rxdkt35]http://www.experatoo.com/casier-judiciaire/question-droit-64-1.htm[/url:1rxdkt35]
[url:1rxdkt35]http://www.experatoo.com/droit-penal/question-droit-58-1.htm[/url:1rxdkt35]

Par **kernings**, le **01/04/2007** à **09:34**

ok .. alors j'ai pas trop le temps je pars en vacance à djerba dans 10 min alors simplement :

pour le référencement, le site indispensable c'est : http://www.webrankinfo.com !!

vous aurez tout ce dont vous avez besoin !!

Voila tchaoo !!

Par **candix**, le **01/04/2007** à **13:34**

[quote="Gab2":38nc9o0l]Juste une question à propos de ton forum, et plus précisément la partie consacrée au droit pénal.
Dans cette partie, tu as posté tous un tas de messages sur des problèmes qui te seraient arrivées.Or, il est impossible que toutes ces procédures judiciaires te concernent en personne.
alors, ma question est simple, pourquoi est-ce que les messages en question ont été postés avec ton compte et ton pseudo?
S'agit-il d'une méthode pour donner de la consistance à ton forum ou est-ce autre chose?

Lien vers les messages en question: [url:38nc9o0l]http://www.experatoo.com/droit-penal/question-droit-65-1.htm[/url:38nc9o0l]
[url:38nc9o0l]http://www.experatoo.com/casier-judiciaire/question-droit-64-1.htm[/url:38nc9o0l]
[url:38nc9o0l]http://www.experatoo.com/droit-penal/question-droit-58-1.htm[/url:38nc9o0l][/quote:38nc9o0l]

je pense que c'est des mails ou des questions qu'il a recu parce que celui concernant le concubin est signé par une femme

mais alors pourquoi n'ont ils pas créé de compte, ca j'en ai aucune idée

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:?

Image not found or type unknown

Par **Angie**, le **01/04/2007** à **16:01**

desolee je veux bien repondre à qqs questions mais en informatique je ne suis pas tres douee alors je ne peux pas trop t'aider je viendrai faire un p'tit tour ce soir maintenant que mon compte est activé
bonne vacances

Par **maolinn**, le **01/04/2007** à **21:06**

[quote="candix":1lkjecmp][quote="Gab2":1lkjecmp]Juste une question à propos de ton forum, et plus précisément la partie consacrée au droit pénal.
Dans cette partie, tu as posté tous un tas de messages sur des problèmes qui te seraient arrivées.Or, il est impossible que toutes ces procédures judiciaires te concernent en personne.
alors, ma question est simple, pourquoi est-ce que les messages en question ont été postés avec ton compte et ton pseudo?
S'agit-il d'une méthode pour donner de la consistance à ton forum ou est-ce autre chose?

Lien vers les messages en question: [url:1lkjecmp]http://www.experatoo.com/droit-penal/question-droit-65-1.htm[/url:1lkjecmp]
[url:1lkjecmp]http://www.experatoo.com/casier-judiciaire/question-droit-64-1.htm[/url:1lkjecmp]
[url:1lkjecmp]http://www.experatoo.com/droit-penal/question-droit-58-1.htm[/url:1lkjecmp][/quote:1lkjecmp]

je pense que c'est des mails ou des questions qu'il a recu parce que celui concernant le concubin est signé par une femme :?

mais alors pourquoi n'ont ils pas créé de compte, ca j'en ai aucune idée Image not found or type unknown

[/quote:1lkjecmp]
Non apparemment ce sont des questions qu'il a mises là en tant qu'exemple de cas qui peuvent arriver...

Par **Angie**, le **02/04/2007** à **17:49**

bon apres un petit passage d'une journee sur ton site je reviens ici, je prefere nettement plus l'ambiance de ce forum on parle de tt et de n'importe quoi ici (en plus à la base ce sont des etudiants nanceens) sur ton site c'est beaucoup plus des problemes de personne bcp trop pratique et dans de nombreux cas le meilleur remede c'est d'aller voir un juriste en plus le seul gars qui trainait sur ce site qd j'y etais me plaisait guere alors me revoilou plutot ici apres

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

;-)

une infidelité de qqs heures Image not found or type unknown

en tout cas bon courage

Par **maolinn**, le **02/04/2007** à **19:05**

C'est sûr que ça n'a rien à voir avec Juristudiant, ici c'est de l'aide entre étudiants, alors que là bas c'est centré sur les problèmes + ou - juridiques de particuliers

Par **kernings**, le **10/04/2007** à **14:17**

salut à tous,

Merci angie pour tes réponses sur le site. Je suis entièrement d'accord avec toi : pour le moment le site est froid et peu actif. Simplement, il faut bien voir que le site n'as que deux :wink:

semaines de vie, il est impossible de créer une communauté active aussi vite Image not found or type unknown.

Pour le moment je cherche des étudiants en droit pour s'associer au site. je travail actuellement sur la messagerie interne, un forum bavardages et un autre dédié aux modérateurs afin de donner un peu plus de vie. Après rien n'empeche de créer des articles, annuaires ou autres !! mais je suis ouvert à toutes sortes d'idées !!

merci à tous

Par **mathou**, le **11/04/2007** à **09:39**

:wink:

J'ai jeté un coup d'oeil mais je ne participerai pas car ma maison est ici Image not found or type unknown

Je ne sais pas si ça aidera mais voici quelques remarques :

- les catégories du forum ont un classement un peu " fouilli " et la lecture n'est pas aisée, je m'y suis perdue

- attention aux fautes d'orthographes, il y en a quand même beaucoup dans les messages des admins et dans les parties informatives

- dans la partie " principe et fonctionnement ", c'est peut-être un peu dangereux d'utiliser des mots comme " expertise ". Si ce forum s'adresse aux justiciables-consommateurs, ceux qui

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

postent pour un problème et veulent une réponse directe gratuite ne sentiront pas la barrière entre le forum et un praticien. Je doute qu'ils consultent les liens concernant le conseil juridique ou la distinction entre information et conseil.

Par **kernings**, le **17/04/2007** à **11:43**

Bonjour et merci pour vos retours très instructifs !!

Voila, après reflexion, nous avons décidé de changer de méthode. En effet la plupart des questions restent sans réponses car trop peu d'étudiant n'ont le courage ou le temps de répondre à des problèmatiques parfois complexe.

Voila qu'en pensez vous ? c'est surment mieux non ?

Par **mathou**, le **17/04/2007** à **14:23**

Je ne sais pas si tu auras du succès auprès des justiciables : il existe des fora très sérieux auxquels participent des professeurs, agrégés et praticiens et qui sont gratuits. En général une personne qui a un problème va poster son message sur tous les fora gratuits qu'elle trouve et faire le tri des réponses, alors payer avant... Surtout qu'il faut lui poser des questions pour déterminer sa situation précise et que ça ne se voit pas forcément en un seul message.

Du côté des étudiants, il faudrait avoir ceux qui ont le niveau pour répondre aux questions, qui sont souvent plus complexes que les programmes de licence. Ce qui me gênerait aussi, c'est que des étudiants en formation se fassent payer comme s'ils étaient professionnels, même pour un euro, alors qu'il y a des institutions gratuites et plus faciles d'accès (maisons de Justice, les permanences de l'UFC). Après il y a la question de la qualité des réponses, et les rapports des étudiants (salariés, associés... et toutes les démarches qui vont avec). Donc ce système n'est pas le meilleur à mon sens, mais ce n'est que mon avis.

Par **kernings**, le **17/04/2007** à **16:12**

Bonjour mathou,

Selon moi, tu fais erreur, un exemple, un simple exemple, l'une des plus grosse supercherie juridique du NET : www.juriflash.com . A première vue, rien de très étonnant, on pose sa question et un avocat vous rappel pour vous répondre. Ce site est le plus gros site de conseil juridique en france (en nb de visite). Sauf que lorsqu'on pose une question, il faut payer par SMS surtaxé qui va entièrement dans la poche du site. Bon jusqu'a là, ça va encore !! Maintenant essai de t'inscrire en tant qu'avocat, tu peux mettre n'importe quoi, il y'a aucune verification, une fois terminé, tu tombe sur la liste des questions et là surprise plus de 300 000 questions en attente !! 300 000 personnes qui ont payé un conseil juridique qu'elles n'auront sans doute jamais !! le site est completement bidon et des centaines de personnes se font

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

avoir chaque jour.

D'après moi, tu te met trop à la place des gens qui connaissent le système (c'est pas méchant). Met toi à la place d'un citoyen lambda, il n'as aucune idée d'ou aller et tombe sur ces arnaques (la preuve) !!

Voila, alors evidemment, je me présente pas en chevalier blanc gentil tout ça. Simplement, je suis persuadé que si on met en place ce système, on pourra apporter une aide juridique de premier secours pour orienté les gens pour de simple conseil. Je prétend pas faire du conseil juridique mais de l'information juridique. Mon idée vaut se qu'elle vaut, mais je ne perd rien à essayer Image not found or type unknown :wink: .

Par **mathou**, le **17/04/2007** à **17:03**

Pourquoi pas, y a pas de souci Image not found or type unknown :wink:

C'est parce que je suis sur ces fora et sur les sites de consultation / information juridique depuis cinq ans et en relation avec les services d'aide que je vois cette réaction. La première pensée des personnes est souvent la recherche d'information toute faite sur des sites juridiques ou de vulgarisation, dont ceux des services d'aide, puis les fora si leur cas ne rentre pas dans le cadre des éléments qu'ils ont trouvé. Même sans connaître le " système " * voix du parrain ON Image not found or type unknown * les gens ne sont pas complètement perdus. Il y a les arnaques, qui sont inadmissibles, mais il y a aussi les sites gratuits auxquels on pense plus facilement selon l'affaire. :lol:

Par **kernings**, le **17/04/2007** à **17:59**

dans ce cas on est d'accord mathou !!

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés